

Province de Québec
Municipalité de Pierreville

Procès-verbal de la *séance ordinaire* du conseil municipal de Pierreville, tenue le *mardi 11 octobre 2022 à 19 h 30*, à l'hôtel de ville au 26, rue Ally.

SONT PRÉSENTS :

Mesdames les conseillères Nathalie Traversy, Josée Bussièrès et Marie-Pier Guévin-Michaud ainsi que messieurs les conseillers Steeve Desmarais et Jonathan Gamelin, sous la présidence du maire, Monsieur André Descôteaux.

Est également présente madame Lyne Boisvert, *directrice générale, greffière et trésorière* agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

Absence motivée : M. Jean Précourt

NOMBRE DE CITOYENS PRÉSENTS : 40

01. MOMENT DE RECUEILLEMENT

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2022-10-308

Il est proposé par la conseillère Marie-Pier Guévin-Michaud
Appuyé par le conseiller Steeve Desmarais

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que présenté et en laissant le point « Affaires nouvelles » ouvert :

01. Moment de recueillement ;
02. Adoption de l'ordre du jour ;
03. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 septembre 2022 ;
04. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 septembre 2022 ;
05. Adoption des comptes payés et à payer ;
Période de questions ;

LÉGISLATION

06. Octroi de contrat avec Spec-Tech inc. concernant l'achat de caméras pour la captation des séances.
07. Prévoir une date de rencontre entre monsieur Dominic Duval, du MAMH, et les élus.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

08. Dépôt de l'état des recettes et dépenses du 1^{er} janvier au 30 septembre 2022
09. Affectation des surplus accumulés – en date du 31 décembre 2020
10. Dépôt des rapports d'audit de conformité portant sur le délai de transmission des rapports financiers de 2016 à 2020 de toutes les municipalités locales de moins de 100 000 habitants et ce à la demande de la CMQ.
11. Assurance municipale – renouvellement de la police d'assurance

SÉCURITÉ PUBLIQUE

12. Projet d'entente entre les parties pour le 2^e trou du glissement de terrain.
13. Autorisation de paiement à la firme d'avocats Therrien Couture Jolicoeur SENC - Hôtel Traversy.
14. Autorisation de paiement - Lambert Therrien, avocats – glissement de terrain

SÉCURITÉ INCENDIE

Aucun élément à ce point

SÉCURITÉ CIVILE

Aucun élément à ce point.

VOIRIE MUNICIPALE

15. Dossier Jocelyn Mc Clure – travaux d’arpentage chemin de la Coulée.
16. Entretien des chemins d’hiver – Prise en considération des soumissions reçues et octroi de contrat
17. Déneigement de stationnement- Prise en considération de la soumission reçue et octroi de contrat
18. Autorisation de paiement Matériaux Surplus Lefebvre et Excavation BCI. – Ponceau rang Courchesne.
19. Autorisation de paiement Groupe 132 pour dos d’âne.
20. Autorisation de paiement Kalitec – Silhouette
21. Octroi de contrat pour la fourniture de services professionnels en ingénierie – plan, devis et surveillance des travaux de remplacement des conduites d’égout pluvial, égout sanitaire et d’eaux potable sous les rues Daneau et Descheneaux
22. Abrogation résolution 2020-02-066
23. Déneigement stationnement Métro – annulation

HYGIÈNE DU MILIEU

24. Dépôt de la programmation du TECQ travaux n° 1 – Techni-Consultant.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Aucun élément à ce point.

AMÉNAGEMENT - URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

Aucun élément à ce point.

LOISIRS ET CULTURE

25. Autorisation paiement entraîneurs de soccer - saison 2022.
26. Autorisation d’impression de dépliants pour la Fabrique Marguerite d’Youville.

-
27. Affaires nouvelles
 28. Documents déposés
 29. Rapport des rencontres des élus durant le mois
Période de questions
 30. Levée de l’assemblée.

03. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 SEPTEMBRE 2022

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la *séance ordinaire du 13 septembre 2022*, la secrétaire d’assemblée est dispensée d’en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE,

2022-10-309

Il est proposé par la conseillère Josée Bussièrès
Appuyé par la conseillère Nathalie Traversy

ET RÉSOLU à l’unanimité des conseillers présents, d’approuver le procès-verbal de la *séance ordinaire du 13 septembre 2022*.

04. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 27 SEPTEMBRE 2022

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la *séance extraordinaire du 27 septembre 2022*, la secrétaire d’assemblée est dispensée d’en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE,

2022-10-310

Il est proposé par le conseiller Steeve Desmarais
Appuyé par le conseiller Jonathan Gamelin

ET RÉSOLU à l’unanimité des conseillers présents, d’approuver le procès-verbal de la *séance extraordinaire du 27 septembre 2022*.

05. ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

CONSIDÉRANT que les membres de ce conseil ont pris connaissance de la liste des comptes au 30 septembre 2022 ;

2022-10-311

Il est proposé par la conseillère Josée Bussièrès
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Guévin-Michaud

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de prendre acte du certificat de la secrétaire/commis-comptable à l'égard de la disponibilité des fonds, tels que reproduits ci-après :

Je, soussignée, *Isabelle Tougas*, secrétaire/commis-comptable pour la Municipalité de Pierreville, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget de l'exercice financier 2022.

Isabelle Tougas
Secrétaire/commis-comptable

Municipalité de PIERREVILLE

Conseil du mois de Octobre

ANNÉE 2022

Liste des comptes

Déboursés directs

1	8875	Descôteaux André - Déplacement CCU 16-08-2022 Ferme Jean-Yves Gamelin	50.00 \$
2	8876	Beaulac Nicole - Déplacement CCU 16-08-2022 Ferme Jean-Yves Gamelin	50.00 \$
3	8877	Boisvert Lyne - Déplacement CCU 16-08-2022 Ferme Jean-Yves Gamelin	50.00 \$
4	8878	Gamelin Mario - Fauchage des abords des routes 2e coupe	8 261.67 \$
5	8879	Gauthier Serge - Déplacement CCU 16-08-2022 Ferme Jean-Yves Gamelin	50.00 \$
6	8880	Les Entreprises Bergeron 2009 inc. - Retenue 30% d'éneigement 2021-2022	10 505.45 \$
7	8881	Groupe 132 inc. - Rapiécage des rues de Pierreville	11 426.30 \$
8	8882	Vidal Maurice - Déplacement CCU 16-08-2022 Ferme Jean-Yves Gamelin	50.00 \$
9	8883	Infotech - Banque d'heure 26H pour formation	2 540.95 \$
10	8884	Traversy Nathalie - Déplacement CCU 16-08-2022 Ferme Jean-Yves Gamelin	50.00 \$
11	8885	Annulé	- \$
12	8886	Techni Consultant inc. - Mise aux normes assainissements eaux usées ND, accompagnement	4 283.06 \$
13	8887	Techni Consultant inc. - Assistance technique site des neiges usées	1 017.40 \$
14	8888	Guévin-Michaud Marie-Pier - Avance de fonds congrès FQM	1 000.00 \$
15	8889	Bussièrès Josée - Avance de fonds congrès FQM	1 000.00 \$
16	8890	Gagnon Denise - Remboursement taxes au crédit	104.62 \$
Sous-total des factures déjà payées			40 439.45 \$

Kilométrage, dépense payée avec salaire

1		Isabelle Tougas - Déplacements du mois de septembre 2022	11.55 \$
2		Sylvain Bardier - Cellulaire des mois de juillet 2022 + bottes	213.24 \$
3		Roy François - Déplacements du mois de septembre 2022	33.00 \$
Sous-total des factures déjà payées			257.79 \$

Prélèvements automatiques

1		Bell Canada - Téléphone du mois d'août 2022	1 432.01 \$
2		Hydro-Québec - Électricité du mois d'août 2022	6 813.25 \$
3		Ministre du revenu du Québec - Remise D.A.S. du mois de septembre 2022	15 796.66 \$
4		Receveur général du Canada - Remise D.A.S. du mois de septembre 2022	7 564.87 \$

5	RREMQ - Remise régime de retraite du mois de septembre 2022	4 940.31 \$
6	Sogetel - Renouvellement domaine - Service Internet du mois de septembre 2022	128.72 \$
7	Télus Mobilité - Cellulaire dg + panneau numérique	99.13 \$
8	Visa Desjardins - Itunes, Microsoft, Zoom, WHC Ca nom de domaine	222.29 \$
9	Visa Desjardins - Itunes, Microsoft, Zoom, plastique, timbres, rencontre EXP	421.60 \$
10	Gestion Écono Plus inc. - Frais mensuel GPS	40.24 \$
Sous-total des factures déjà payées		37 459.08 \$

Fournisseurs 2022

1	Descôteaux André - Déplacements: Congrès FQM	953.80 \$
2	Boisvert Lyne - Déplacements: Colloque ADMQ, Vigilis, piles, batteries syst. Alarme HV + sous-sol	1 841.17 \$
3	Boisvert Lyne - Déplacements: Congrès FQM	261.30 \$
4	Buropro - Photocopies du mois de septembre 2022	168.99 \$
5	Conseil des Abénakis d'Odanak - Cotisation 2022 Écocentre Odanak	15 550.00 \$
6	Dépanneur Pierreville - Essence camions	664.97 \$
7	Dépanneur Ultramar - Diesel tracteur, essence camions	135.59 \$
8	Emco - Pièces pour aqueduc	1 372.13 \$
9	Fonds d'information sur le territoire - Avis de mutations septembre 2022	20.00 \$
10	Groupe Infoplus - Antivirus	516.01 \$
11	Sports-Inter Plus - (3) Filets de badminton	227.48 \$
12	Michaud-Guévin Marie-Pier - Dépenses et déplacements congrès de la FQM - 1 380,87 \$	380.87 \$
13	L'Annonceur - Carte d'affaires, Avis public "Déneigement et entretien des rues"	344.35 \$
14	Petite caisse - Eau, liqueur, café, relieur, batteries, essuie-tout, tube	136.89 \$
15	Matériaux et surplus Lefebvre inc. - Ponceaux et collet rang Courchesne	5 099.15 \$
16	Mégaburo - Papier 8.5x11, papier 8.5x11 orange, papier 8.5x11 bleu	306.80 \$
17	Municipalité de Saint-François-Du-Lac - 4/4 versement arrosage des mouches noires	7 350.18 \$
18	Normand Bardier - Entrée d'eau 14, rue Daneau et 16, rue Daneau	708.25 \$
19	Patrick Morin inc. - Tube fluo. 48", asphalte froide, peinture à signalisation jaune, ruban électrique noir	356.87 \$
20	Groupe 132 - Enlèvement du dos d'ânes rue Thibault, disposition d'asphalte	971.54 \$
21	Régie IAEP Bas Saint-François - Consommation d'eau de septembre 2022	18 555.02 \$
22	R.G.M.R. Bas Saint-François - 9/12 versement Quote-part 2022, service déchets 14 rue Plamondon	19 897.52 \$
23	Régie d'incendie Pierreville St-François-Du-Lac - 4/4 vers. Quote-part 2022, intervention 1 rue Georges	28 495.18 \$
24	Medias Transcontinental SENC - Journal Constructo - Appel d'offre service d'ingénieur travaux aqueduc égout, rues Daneau et Descheneaux	570.28 \$
25	Vacuum Drummond - Hydro pression station pompage ND, ponceau rang Du Haut-De-La-Rivière...	3 643.13 \$
26	Lavoie Andora - Subvention Hockey 2022-2023 (Noah Barbeau)	130.00 \$
27	Lavoie Andora - Subvention Hockey (Yoan Barbeau)	130.00 \$
28	ADN Communication - Alertes municipales septembre 2022	52.66 \$
29	Bussières Josée - Dépenses congrès de la FQM- 1 224,00 \$	224.00 \$
30	Paysagement Précourt inc. - 3/3 versement pelouse, 3/3 versement services d'horticulture	8 940.78 \$
Sous-total des factures à payer		118 004.89 \$

Total des factures du mois	196 161.21 \$
-----------------------------------	----------------------

Fait par Isabelle Tougas, commis comptable

PÉRIODE DE QUESTION

LÉGISLATION

06. OCTROI DE CONTRAT avec Spec-Tech inc. concernant l'achat de caméras pour la captation des séances.

CONSIDÉRANT QUE Spec-Tech inc. a soumissionné concernant l'achat de caméra, d'une console ainsi que d'un microphone pour la captation des séances selon la soumission no 1632 ;

CONSIDÉRANT QU'à ladite soumission s'ajoute 4 micros au coût de 59 \$ taxes en sus chacun, 4 pieds de micro au coût de 29 \$ taxes en sus, ainsi qu'un amplificateur au coût de 150 \$ taxes en sus ;

EN CONSÉQUENCE,

2022-10-312

Il est proposé par la conseillère Nathalie Traversy
Appuyé par la conseillère Josée Bussièrès

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'octroyer le contrat pour l'achat de caméras, accessoires et installation au montant de ± 2 499,90 \$, taxes en sus ainsi que l'ajout de 4 micros, 4 pieds de micro et d'un amplificateur au coût de 502 \$ taxes en sus pour un total de 3 001,90 \$ taxes en sus.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles aux postes budgétaires suivants : « Caméra » 03 310 01 011

07. PRÉVOIR UNE DATE DE RENCONTRE ENTRE MONSIEUR DOMINIC DUVAL, DU MAMH, ET LES ÉLUS.

CONSIDÉRANT QUE lors du Congrès des Municipalités tenu à Montréal du 22 au 24 septembre dernier, le maire, André Descôteaux a rencontré monsieur Dominic Duval du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ;

CONSIDÉRANT les sujets traités lors de cette rencontre, il a été convenu que monsieur Dominic Duval vienne nous informer plus en détails sur nos rôles respectifs en complément des informations et formations suivies antérieurement ;

CONSIDÉRANT QUE les élus et la directrice générale ont accepté de participer à ces rencontres ;

EN CONSÉQUENCE,

2022-10-313

Il est proposé par la conseillère Marie-Pier Guévin-Michaud
Appuyé par le conseiller Jonathan Gamelin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver que madame Lyne Boisvert, directrice générale, soit mandatée pour contacter monsieur Dominic Duval du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation afin d'organiser une première rencontre, dans les meilleurs délais.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

08. DÉPÔT DE L'ÉTAT DES RECETTES ET DÉPENSES DU 1^{er} JANVIER AU 30 SEPTEMBRE 2022

Dépôt de l'état des recettes et dépenses pour la période du 1^{er} janvier au 30 septembre 2022 pour la Municipalité de Pierreville sont déposés à la table du conseil par Madame Lyne Boisvert, directrice générale.

09. AFFECTATION DES SURPLUS ACCUMULÉS – En date du 31 décembre 2021

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à une affectation des surplus accumulés affectés au 31 décembre 2021, afin de réserver des sommes taxées en trop durant la même année, dans les secteurs Notre-Dame, Saint-Thomas et Pierreville ;

2022-10-314
EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère Josée Bussières
Appuyé par la conseillère Nathalie Traversy

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser une affectation de surplus accumulé au 31 décembre 2021 pour un total de 177 767 \$ représentant un total de 150 426 \$ pour le secteur Pierreville et une somme de 27 341 \$ pour le secteur Notre-Dame dans les postes suivants :

<i>Surplus affecté – Eaux usées et égouts – Secteur Notre-Dame</i>	27 341 \$
<i>Surplus affecté – Égouts – Secteur Pierreville</i>	11 803 \$
<i>Surplus affecté – Assainissement – Secteur Pierreville</i>	138 363 \$
<i>Surplus affecté – Rue Maurault – Secteur Pierreville</i>	260 \$

10. DÉPÔT DES RAPPORTS D'AUDIT DE CONFORMITÉ PORTANT SUR LE DÉLAI DE TRANSMISSION DES RAPPORTS FINANCIERS DE 2016 à 2020 DE TOUTE LES MUNICIPALITÉS LOCALES DE MOINS DE 100 000 HABITANTS ET CE À LA DEMANDE DE LA CMQ.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pierreville a reçu les rapports d'audit de conformité portant sur le délai de transmission des rapports financiers de 2016 à 2020 de toutes les municipalités locales de moins de 100 000 habitants et ce à la demande de la CMQ;

CONSIDÉRANT QUE ces rapports doivent être déposés au conseil de la Municipalité afin d'en informer les élus ;

2022-10-315
EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller Steeve Desmarais
Appuyé par le conseiller Jonathan Gamelin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver le dépôt des rapports d'audit de conformité portant sur le délai de transmission des rapports financiers de 2016 à 2020 et ce à la demande de la CMQ.

11. ASSURANCE MUNICIPALE- Renouvellement de la police d'assurance

CONSIDÉRANT la réception des documents relatifs au renouvellement de nos assurances pour la période du 31 décembre 2022 au 31 décembre 2023 de la part du Groupe Ultima Inc. ;

2022-10-316
EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller Jonathan Gamelin
Appuyé par la conseillère Josée Bussières

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de renouveler la police d'assurance de la Municipalité de Pierreville pour la période du 31 décembre 2022 au 31 décembre 2023 pour la somme de ± 32 590,86 \$ ainsi qu'un montant de 272,50 \$ pour les assurances accidents bénévoles ;

QUE le paiement sera effectué en janvier 2023 afin d'éviter d'avoir à comptabiliser des frais d'avance au 31 décembre 2022.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Assurance – Gestion financière » 02 130 00 421, « Assurance – ADM » 02 190 00 421, « Assurance – Sécurité civile » 02 230 00 421, « Assurance – Voirie » 02 320 00 421, « Assurance – Garage municipal » 02 321 00 421, « Assurance – Camions municipaux » 02 322 00 421, « Assurance – Tracteurs » 02 324 00 421, « Assurance – Enlèvement de la neige » 02 330 00 421, « Assurance – Éclairage des rues » 02 340 00 421, « Assurance – Réseau d'aqueduc » 02 413 00 421, « Assurance – TEU Usine ND » 02 414 00 421, « Assurance – TEU Usine Pville » 02 414 10 421, « ASSURANCE – Réseau égout ND » 02 415 00 421, « Assurance – Réseau Égout Pville » 02 415 10 421, « Assurance – Aménagement – Urbanisme et zonage » 02 610 00 421, « Assurance – Centre communautaire » 02 701 20 421, « Assurance – Chalet des Loisirs ND » 02 701 22 421, « Assurance – Patinoires » 02 701 30 421, « Assurance – Quais, plage » 02 701 40 421, « Assurance – Parcs et terrains de jeux » 02 701 50 421, « Assurance – Comité des Loisirs » 02 701 92 421, « Assurance – Bibliothèque » 02 702 30 421.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

12. PROJET D'ENTENTE ENTRE LES PARTIES pour le 2^e trou du glissement de terrain.

CONSIDÉRANT QUE vers le 24 octobre 2018, un 2^e glissement de terrain est survenu à l'occasion de la réalisation des travaux de stabilisation du talus du 1^{er} glissement ;

CONSIDÉRANT QUE suivant le 2^e glissement de terrain, la Municipalité a intenté un recours contre Les services EXP Inc., Excavation Tourigny Inc et Les souscripteurs du Lloyd's à la cour supérieure ;

CONSIDÉRANT QUE les parties ont convenu de suspendre les procédures et ont participé à plusieurs rencontres de négociation, sans admission de part et d'autre, depuis le 6 juin 2022, afin d'essayer d'en arriver à définir un projet d'entente à l'amiable ;

CONSIDÉRANT QUE suivant ces négociations, les parties sont parvenues à une entente de principe permettant de mettre un terme définitif aux procédures et régler le différend relatif au 2^e glissement de terrain sans aucune admission de part et d'autre dans le seul et unique but d'éviter les inconvénients associés à la poursuite d'un litige, et ce, selon les termes et conditions prévus ;

EN CONSÉQUENCE,

2022-10-317

Il est proposé par le conseiller Steeve Desmarais
Appuyé par la conseillère Josée Bussièrès

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de mandater monsieur André Descôteaux, maire, et madame Lyne Boisvert, directrice générale, à signer cette entente de principe et tous autres documents se rapportant à ce dossier ; les parties donneront instruction à leurs avocats respectifs, de façon irrévocable de signer et produire au dossier de la cour supérieure un avis de règlement dudit dossier portant le numéro de cours 400-17-005674-219, le tout, de façon irrévocable.

13. AUTORISATION DE PAIEMENT à la firme d'avocat Therrien Couture Jolicoeur SENC – Hôtel Traversy

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pierreville a mandaté la firme d'avocats Therrien Couture Jolicoeur SENC afin de représenter celle-ci dans le dossier de l'Hôtel Traversy ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu le 27 septembre dernier la facture des tarifs de ses procureurs pour la période terminée le 9 septembre 2022 ;

2022-10-318

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller Steeve Desmarais
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Guévin-Michaud

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement de la facture des honoraires de la firme Therrien Couture Jolicoeur SENC dans le dossier de l'Hôtel Traversy, d'une somme de ± 853 \$, taxes en sus.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : : « Honoraires – Services juridiques » 02 621 00 412

14. AUTORISATION DE PAIEMENT - Lambert Therrien SENC, avocats – glissement de terrain

CONSIDÉRANT QUE les procureurs de la Municipalité, Lambert Therrien SENC, avocats ont acheminé une facture au montant de 1 793 \$, taxes en sus, dans le dossier de la poursuite avec Les services EXP Inc. et Excavation Tourigny Inc. pour le glissement de terrain sur le rang de l'Île ;

2022-10-319

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller Steeve Desmarais
Appuyé par le conseiller Jonathan Gamelin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement de la facture de Lambert Therrien SENC, avocats au montant de ± 1 793 \$, taxes en sus.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : : « Services juridiques » 02 130 00 412

SÉCURITÉ INCENDIE

Aucun élément à ce point

SÉCURITÉ CIVILE

Aucun élément à ce point

VOIRIE MUNICIPALE

15. DOSSIER JOCELYN MC CLURE – Travaux d'arpentage chemin de la Coulée

CONSIDÉRANT les problématiques entourant la délimitation de l'emprise du chemin de la Coulée relativement au fait que les véhicules d'urgences et d'utilisation public puisse se revirer plus facilement au bout de la rue ;

CONSIDÉRANT l'offre de service reçu par la firme d'arpenteur-géomètre Groupe Châteauneuf, représenté par M. Jocelyn Mc Clure afin de régulariser l'emprise de ce chemin pour une somme approximative de ± 2 065 \$, incluant frais + taxes mais excluant tout ce qui touche au frais de notaire ;

2022-10-320

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller Steeve Desmarais
Appuyé par la conseillère Nathalie Traversy

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver l'offre de service de la firme Groupe Châteauneuf pour des frais

approximatifs de ± 2 065 \$, incluant frais + taxes mais excluant tout ce qui touche au frais de notaire.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : : « Quote-part Régie d'incendie » 02 220 03 951

16. ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER – Prise en considération des soumissions reçues et octroi de contrat

CONSIDÉRANT QUE la *Résolution no. 2022-08-255* mandatait la directrice générale, madame Lyne Boisvert, afin de procéder à un appel d'offres pour le contrat de déneigement, déglacage et entretien des chemins publics pour une période d'un an avec option pour le déneigement des trottoirs ;

CONSIDÉRANT QUE les soumissionnaires avaient jusqu'au jeudi 22 septembre 2022, 10 h pour faire parvenir leur soumission ;

CONSIDÉRANT QU'une seule soumission a été reçue, soit *Ferme Le Petit Lard Inc.* ;

CONSIDÉRANT QUE le montant total pour l'entretien du déneigement des chemins publics est de 349 972,86 \$, taxes en sus et pour les trottoirs est de 49 999,99 \$, taxes en sus, pour un grand total de 399 972,86 \$, taxes en sus ;

CONSIDÉRANT QU'aucune erreur a été décelée dans la soumission et que celle-ci répond aux exigences du document d'appel d'offres ;

EN CONSÉQUENCE,

2022-10-321

Il est proposé par la conseillère Josée Bussièrès
Appuyée par le conseiller Steeve Desmarais

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'octroyer le contrat pour le déneigement, déglacage et entretien des chemins publics pour une période d'un an à Ferme Le Petit Lard inc. pour un montant de ± 349 972,86 \$, taxes en sus ;

ET de ne pas octroyer de contrat pour le déneigement des trottoirs pour l'année 2022-2023 ;

QUE les trottoirs seront déneigés par les employés de la municipalité ;

QUE le maire, André Descôteaux et la directrice générale, Lyne Boisvert soient autorisés à signer l'entente au contrat.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : : « Contrat Déneigement-Pville rues » 02 330 01 443, « Contrat Déneigement-ND rues » 02 330 02 443, « Déneigement St-Thomas » 02 330 06 443

17. DÉNEIGEMENT DE STATIONNEMENT- Prise en considération de la soumission reçue et octroi de contrat

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé à un appel d'offres par invitation pour le déneigement du stationnement du centre communautaire ;

CONSIDÉRANT QUE le soumissionnaire devait proposer ses services pour 1 an, 2 ans et 3 ans ;

CONSIDÉRANT QU'UNE demande de soumissions a été demandé au même soumissionnaire que les trois années précédentes soit Monsieur Yvon Gamelin ;

CONSIDÉRANT QUE la soumission reçue est la suivante :

Yvon Gamelin	1 an	3 600 \$ (taxes en sus)
	2 ans	7 380 \$ (taxes en sus)
	3 ans	11 349 \$ (taxes en sus)

2022-10-322

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Steeve Desmarais
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Guévin-Michaud

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'octroyer le contrat pour le déneigement du stationnement du centre communautaire à Monsieur Yvon Gamelin pour la somme de 11 349 \$ (taxes en sus), et ce pour une durée de 3 ans.

QUE le paiement relativement au déneigement du stationnement soit déboursé 50 % par le salon funéraire Yves Houle & Frères Inc et 50 % par la municipalité de Pierreville et ce selon l'entente au contrat notarié.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : : « Enlèvement de la neige » 02 701 20 443

18. AUTORISATION DE PAIEMENT Matériaux Surplus Lefebvre et Excavation BCI. – Ponceau rang Courchesne.

CONSIDÉRANT QUE la résolution 2022-09-287 octroyait le contrat pour la réfection du ponceau près de l'adresse civique du 24, rang Courchesne à Matériaux de Surplus Lefebvre inc. au montant de ± 3 730.75 \$, taxes en sus et que le montant après vérification est de 4 082.87 \$, taxes en sus ;

CONSIDÉRANT QUE la résolution 2022-09-287 octroyait le contrat pour la réfection du ponceau près de l'adresse civique du 24, rang Courchesne à Excavation BCI inc. au montant de ± 6 595 \$, taxes en sus ;

2022-10-323

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jonathan Gamelin
Appuyé par le conseiller Steeve Desmarais

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement de la facture de Matériaux de Surplus Lefebvre au montant de ± 4 082.87 \$, taxes en sus, et la facture d'Excavation BCI au montant de ± 6 595 \$, taxes en sus ;

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : : « Pont, ponceaux Fossés » 02 320 01 521

19. AUTORISATION DE PAIEMENT Groupe 132 - dos d'âne

CONSIDÉRANT les plaintes que la municipalité a reçu concernant le dos d'âne qui avait été installé sur la rue Thibault ;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Groupe 132 a été mandatée afin de procéder à la démolition d'un dos d'âne sur la rue Thibault ;

2022-10-324

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Nathalie Traversy
Appuyé par la conseillère Josée Bussièrès

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement de la facture n° 6594 à l'entreprise Groupe 132 pour les travaux de démolition du dos d'âne sur la rue Thibault, au montant de ± 800 \$, taxes en sus.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Autres dos d'âne » 02 320 00 729

20. AUTORISATION DE PAIEMENT Kalitec – Silhouette

CONSIDÉRANT QUE certains citoyens ont demandés l'installation de silhouettes pour la sécurité des enfants sur la rue Principale, secteur Notre-Dame ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé une soumission à Kalitec et que le coût est de ± 1 035 \$ taxes en sus ;

EN CONSÉQUENCE,

2022-10-325

Il est proposé par la conseillère Josée Bussièrès
Appuyée par la conseillère Marie-Pier Guévin-Michaud

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement de la facture émise par Kalitec au montant de ± 1 035 \$, taxes en sus.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Panneaux signalisation » 02 355 00 640

21. OCTROI DE CONTRAT pour la fourniture de services professionnels en ingénierie – plan, devis et surveillance des travaux de remplacement des conduites d'égout pluvial, égout sanitaire et d'eaux potable sous les rues Daneau et Descheneaux

CONSIDÉRANT que la municipalité a déposée un appel d'offre public sur le site SEAO pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour la conception de plans et devis ainsi que la surveillance lors des travaux pour le remplacement des conduites sur la rue Daneau et la rue Descheneaux, dans le secteur Notre-Dame ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçue 4 soumissions se détaillant comme suit et qu'elles sont toutes conforme :

Entreprise	Montant soumis
FNX Innov	105 400 \$ (taxes en sus)
Pluritec Ltée	76 455 \$ (taxes en sus)
WSP Canada Inc	65 870 \$ (taxes en sus)
Stantec Experts-conseils ltée	64 875 \$ (taxes en sus)

CONSIDÉRANT QU'une réunion d'un comité de sélection a été réalisé et que tous les soumissionnaires répondent aux critères de l'appel d'offre et ont reçu un pointage supérieur à 70 points permettant ainsi l'obtention du seuil d'ouverture de soumission ;

EN CONSÉQUENCE,

2022-10-326

Il est proposé par le conseiller Steeve Desmarais
Appuyée par la conseillère Nathalie Traversy

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'octroyer le contrat pour la fourniture de services professionnels en ingénierie – plans, devis et surveillance pour les remplacements de conduites pour la rue Descheneaux et Daneau à la firme Stantec pour un montant de 64 875 \$, taxes en sus ;

QUE la firme Stantec a obtenu le plus haut pointage final par le comité de sélection.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Rue Descheneaux, Tremblay-TECQ » 03 310 00 022

22. ABROGATION RÉOLUTION 2020-02-066

CONSIDÉRANT QUE la résolution 2020-02-066 qui autorise la signature d'une convention de bail relativement au Stationnement Métro Rouillard et Frères relativement à l'entretien et le déneigement de leur stationnement ;

CONSIDÉRANT QU'aucun bail n'a été signé à ce jour avec Métro Rouillard et Frères concernant l'entretien et le déneigement de leur stationnement ;

2022-10-327 EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère Marie-Pier Guévin-Michaud
Appuyé par le conseiller Jonathan Gamelin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'abroger la résolution 2020-02-066.

23. DÉNEIGEMENT STATIONNEMENT Métro Rouillard & Frères – annulation

CONSIDÉRANT QUE la résolution 2020-02-066 autorisait la signature d'un bail avec Métro Rouillard et Frères pour l'entretien et le déneigement de leur stationnement ;

CONSIDÉRANT QU'aucun bail n'a été signé à ce jour avec Métro Rouillard et Frères concernant l'entretien et le déneigement de leur stationnement ;

CONSIDÉRANT QUE la résolution 2020-02-066 a été abrogé précédemment ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pierreville ne désire plus assumer les coûts pour l'entretien et le déneigement du stationnement Métro Rouillard et frères ;

CONSIDÉRANT QU'UNE communication avec l'aviseur légale de la municipalité a été effectué et qu'elle nous a indiqué la façon de faire ;

2022-10-328 EN CONSÉQUENCE
Il est proposé par la conseillère Marie-Pier Guévin-Michaud
Appuyé par la conseillère Nathalie Traversy

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'aviser Métro Rouillard et Frères que dorénavant la Municipalité n'assume plus l'entretien et le déneigement de leur stationnement et qu'il devra donc être pris en charge par eux-mêmes.

HYGIÈNE DU MILIEU

24. DÉPÔT DE LA PROGRAMMATION du TECQ travaux no 1 – Techni-Consultant

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Pierreville a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe

sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023 ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pierreville doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipale et de l'Habitation ;

2022-10-329

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jonathan Gamelin

Appuyé par la conseillère Josée Bussières

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Pierreville s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;

QUE la municipalité de Pierreville s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuables à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023 ;

QUE la municipalité de Pierreville approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux n° 1 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ;

QUE la municipalité de Pierreville s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme ;

QUE la municipalité de Pierreville s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution ;

QUE la municipalité de Pierreville atteste par la présente résolution que la programmation de travaux n° 1 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Aucun élément à ce point

AMÉNAGEMENT – URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

Aucun élément à ce point

LOISIRS ET CULTURE

25. AUTORISATION PAIEMENT - entraîneurs de soccer-saison 2022

CONSIDÉRANT QUE la saison de soccer est terminée, il faut donc procéder au paiement du personnel entraîneur et les arbitres ;

CONSIDÉRANT QUE madame Lyne Boisvert, directrice générale, n'a fait aucune vérification des feuilles de temps des entraîneurs de soccer puisque Mme Joanie Courchesne en était la responsable;

2022-10-330

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Josée Bussièrès
Appuyé par la conseillère Nathalie Traversy

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement du personnel entraîneur et des arbitres pour la saison de soccer 2022 au taux horaire de 20 \$/heure tels que détaillé ici-bas :

Samuel Bourque	1 290 \$
Alexis Bourque	220 \$
Déyan Gauthier	270 \$
Yanick Desmarais	220 \$
Antoine Jutras	440 \$
Gaëlle Gentes	1 842 \$
Guillaume St-Pierre	1 703 \$
Alyson Gauthier	1 689 \$
Rafaël Boisclair	370 \$
Noah Barbeau	290 \$

Pour un total de 8 334 \$ pour les entraîneurs et les arbitres pour la saison 2022.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Loisirs-Pierreville Soccer » 02 701 52 690

26. FABRIQUE MARGUERITE-D'YOUVILLE – Impression du feuillet paroissial

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pierreville a reçu une demande de la part de la fabrique Marguerite-D'Youville afin de procéder à l'impression de 1 500 copies du feuillet paroissial pour leur campagne de don annuelle ;

2022-10-331

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Steeve Desmarais
Appuyée par la conseillère Marie-Pier Guévin-Michaud

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la fabrique Marguerite D'Youville à utiliser les services de photocopieur de la Municipalité de Pierreville, et ce, sans frais pour l'impression de leur feuillet paroissial.

27. AFFAIRES NOUVELLES

28. DOCUMENTS DÉPOSÉS

1. MAMH – La demande d'aide financière au programme d'infrastructures municipales (PRIMEAU) – Projet de mise aux normes d'infrastructures d'interception et de traitement des eaux usées.
2. Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François – Procès-verbal du 22 août 2022.
3. Régie intermunicipale d'alimentation en eau potable du Bas Saint-François – Procès-verbal du 20 juin 2022.

4. Conseiller forestier Roy inc. – rapport d'étape au 30 septembre 2022 concernant le traitement des mouches noires

29. RAPPORT DES RENCONTRES DES ÉLUS DURANT LE MOIS

Mesdames Nathalie Traversy, Josée Bussières et Marie-Pier Guévin-Michaud et messieurs Steeve Desmarais et Jonathan Gamelin, ainsi que monsieur le maire André Descôteaux font état des rencontres auxquelles ils ont assisté le mois dernier.

PÉRIODE DE QUESTION

30. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2022-10-332

Il est proposé par ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la séance soit levée à .

André Descôteaux
Maire

Lyne Boisvert, CPA, CGA
*Directrice générale/
greffière/trésorière*